



24 juillet 2013

## Etat des lieux de l'encéphalite à tiques (MEVE) en Valais

**(IVS).- Les tiques peuvent transmettre de nombreux agents pathogènes. Elles sont en Suisse à l'origine de deux maladies humaines distinctes: la borréliose de Lyme et l'encéphalite à tiques (ou méningo-encéphalite verno-estivale, MEVE). Alors que la bactérie responsable de la borréliose de Lyme est largement répandue chez les tiques en Suisse et en Valais, plusieurs études sur la distribution géographique du virus de l'encéphalite à tiques n'ont mis à jour que deux foyers de tiques infectées en Valais. En plus des mesures de base contre les piqûres de tiques, la vaccination est recommandée pour les adultes et enfants à partir de six ans qui habitent ou séjournent dans les régions touchées.**

Avec l'arrivée de la chaleur, la période des tiques bat son plein. Le risque d'être piqué par une tique est bien plus élevé du printemps à l'automne qu'en hiver. Les tiques affectionnent principalement les endroits moyennement humides et se retrouvent dans les sous-bois, les herbes et les buissons bordant les lacs et les rivières jusqu'à environ 1500 mètres d'altitude. Elles vivent sur les plantes basses (à 1,5m du sol au maximum) et attendent de s'accrocher à un hôte qui passe à proximité. Plus de 800 espèces de tiques sont connues dans le monde. *Ixodes ricinus*, qui est l'espèce la plus fréquente en Suisse, est le vecteur de la borréliose de Lyme et de l'encéphalite à tiques.

### Deux maladies : la borréliose de Lyme et l'encéphalite à tiques

Les tiques peuvent transmettre à leurs hôtes de nombreux agents pathogènes. La plus fréquente de ces maladies est la borréliose de Lyme qui est due à une bactérie qui peut occasionner une inflammation locale de la peau et, plus rarement des problèmes neurologiques articulaires ou cardiaques. Ces troubles se traitent par des antibiotiques. Aucun vaccin n'est disponible pour prévenir la borréliose de Lyme.

L'encéphalite à tiques, aussi appelée méningo-encéphalite verno-estivale (MEVE), est due à un virus qui n'occasionne souvent aucune maladie, mais qui peut provoquer des symptômes grippaux et rarement une atteinte du système nerveux potentiellement grave. Aucun médicament n'existe contre le virus de l'encéphalite à tiques, mais un vaccin est capable de protéger contre cette maladie.

### Deux régions du Valais touchées par la présence de tiques porteuses du virus de l'encéphalite à tiques

Alors que la bactérie responsable de la borréliose de Lyme est largement répandue chez les tiques en Suisse et en Valais, plusieurs études n'ont abouti qu'à la mise en évidence de deux foyers de tiques porteuses du virus de l'encéphalite à tiques (MEVE) en Valais. Il s'agit, sur la rive gauche du Rhône, de la région de Sierre, de Grange à Salgesch, et de la région s'étendant de Rarogne à Eyzholz.



Bien que l'encéphalite à tiques représente un risque modéré pour la population (seuls deux cas de maladies acquises dans ces régions ont été recensés depuis 2011), la vaccination est recommandée par l'Office fédéral de la santé publique pour les adultes et les enfants de 6 ans et plus qui habitent ou séjournent dans ces deux régions.

### **Recommandations**

Même dans une région touchée, toutes les tiques ne sont pas porteuses de la bactérie de la borréliose de Lyme ou du virus de l'encéphalite à tiques. De plus, une tique porteuse ne transmet pas la bactérie ou le virus lors de toute piqûre et beaucoup d'infections surviennent de façon inapparente et n'ont aucune conséquence.

Toutefois, la vaccination contre l'encéphalite à tiques est recommandée pour les adultes et les enfants de plus de six ans qui habitent ou séjournent dans des zones reconnues à risque pour cette maladie, à moins qu'ils ne se rendent pas dans la nature.

Cette vaccination, en trois doses, peut être effectuée chez le médecin de famille, qui déterminera si elle est indiquée ou non.

Par ailleurs les mesures préventives simples rappelées ci-dessous sont utiles pour prévenir les piqûres de tiques et les maladies qu'elles peuvent transmettre :

- privilégier des habits à manches longues se fermant bien en promenade ;
- éviter de se frotter aux buissons qui bordent les sentiers ;
- appliquer correctement des produits répulsifs contre les tiques afin d'avoir une protection efficace ; ils peuvent être utilisés à même la peau ou sur les habits ;
- au retour de promenade, examiner soigneusement les habits et le corps : les tiques apprécient tout particulièrement les endroits chauds, humides et à la peau fine tels que le creux du genou, la partie intérieure des cuisses, l'aîne, le cou, la nuque et les aisselles, ainsi que le cuir chevelu des enfants.
- si une tique est découverte, il faut l'enlever le plus rapidement possible avec une pincette aussi près que possible de la peau, tirer progressivement, puis désinfecter l'endroit concerné. Ensuite observer l'endroit où la piqûre a eu lieu.

En cas de piqûres de tiques, il faut observer l'endroit où la piqûre a eu lieu. Si une lésion (zone rouge autour de l'endroit de la piqûre) apparaît et s'étend dans les deux semaines, il faut un consulter un médecin qui prescrira si nécessaire un antibiotique contre la borréliose de Lyme.

***Pour des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser :***

***au prof. Nicolas Troillet, chef du Service des maladies infectieuses (ICHV) :  
079 412 87 83 ;***

***au Dr Christian Ambord, médecin cantonal : 027 606 49 00.***